

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	18 ^{ème}
Nom de site	MONT CENIS	Numéro	750145
Adresse du site	33, rue Lamarck	Hauteur	R+6 (23m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ce projet consiste à déployer 3 antennes entrelacées à faisceaux fixes et orientables pour la 3G/4G/5G 2100MHz et la 5G 3500MHz		
Complément d'info	3 antennes sur 3 azimuts ; Orange présent		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	30/05/2024
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	30/05/2024
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	30/07/2024

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) ainsi que pour la 3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz, 2600MHz), orientées vers les azimuts 70°, 160° et 320°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 1 et 2m des antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100): 70° <5V/m - 160° <5V/m - 320° <4V/m 5G (3500) : 70° <5V/m - 160° <5V/m - 320° <4V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	22.3m pour les faisceaux fixes et orientables		

Incidence visuelle

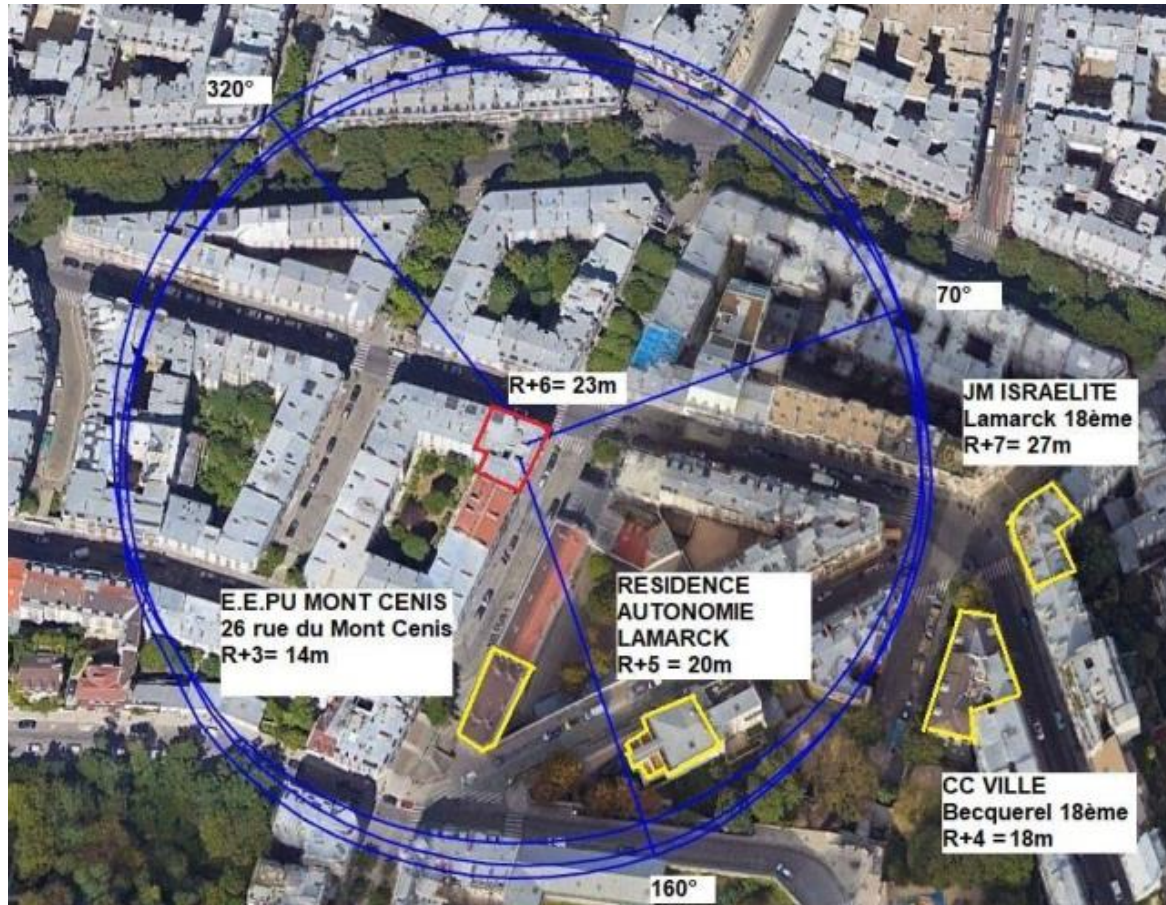
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à déployer 3 antennes entrelacées à faisceaux fixes et orientables pour la 3G/4G/5G.
Zone technique	Création de la zone technique dans un local existant au niveau de caves du bâtiment. Remise à neuf du local existant.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
E.E.PU MONT / ECOLE DE NIVEAU ELEMENTAIRE	26 rue du Mont Cenis 75018 Paris	14m	NON	48m	2.1
RESIDENCE AUTONOMIE LAMARCK / Résidences autonomie	13 RUE DE LA BONNE 75018 Paris	20m	OUI	70m	0.1
CC VILLE Becquerel 18ème / Crèche collective	15 Rue Becquerel 75018 Paris	18m	NON	105m	1.1
JM ISRAELITE Lamarck 18ème / Jardin Maternel Associatif	34 R Lamarck 75018 Paris	27m	NON	112m	2.0

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 3 et 4 V/m

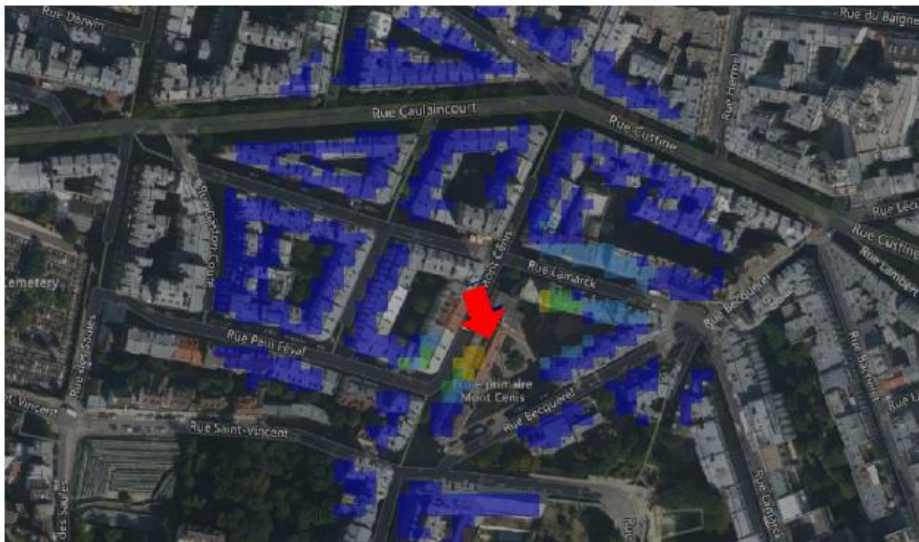
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 70°	Azimut 160°	Azimut 320°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	18.5 m	16.5 m	19.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

iii. Azimut 160°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 160°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 16.5 m .



Légende



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 2 et 3 V/m .

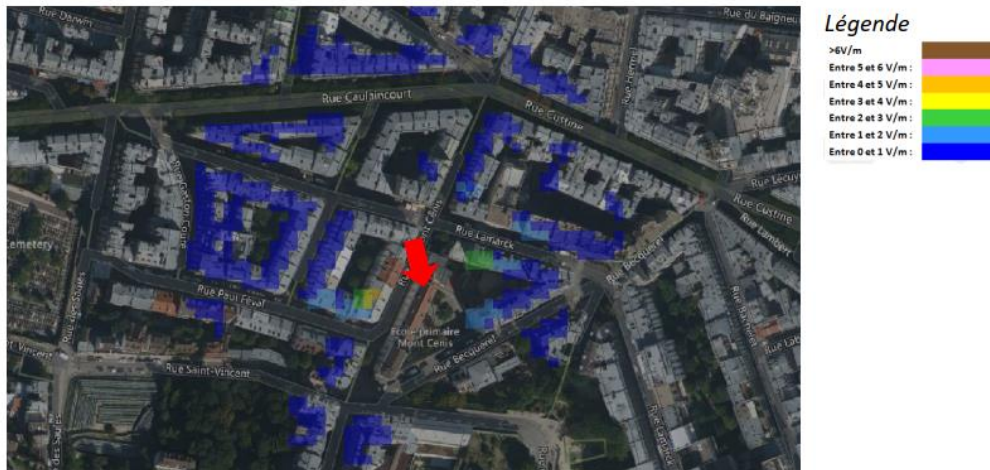
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 70°	Azimut 160°	Azimut 320°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	18.5 m	20.5 m	21.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

iv. Azimut 160°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 160°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 20.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

existant : Vue de près

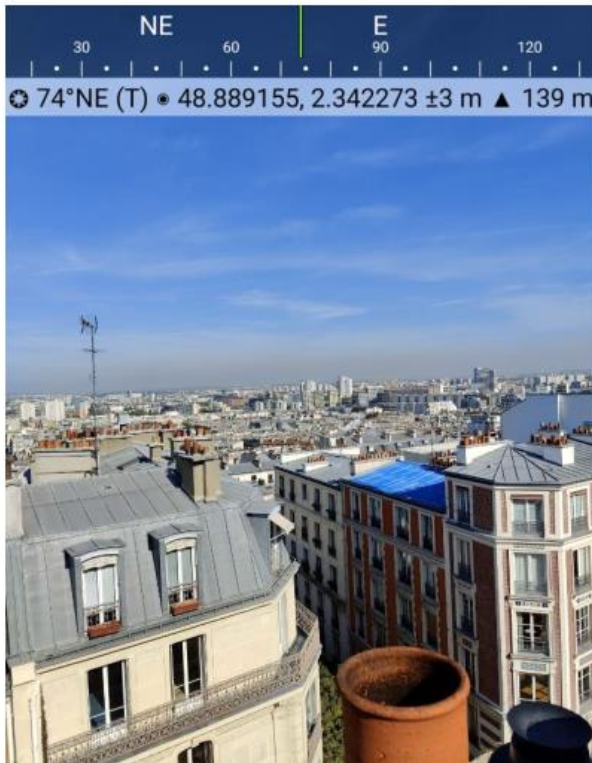


: projeté : Vue de près



Vue des Azimuts

Azimut 70° :



Azimut 160° :



Azimut 320°

